

Valneva annonce son intention de mettre fin à sa cotation à la bourse de Vienne

L'échange des actions Valneva sera centralisé sur Euronext Paris

Saint-Herblain (France), 7 janvier 2019 – Valneva SE (“Valneva” ou “le Groupe”), société de biotechnologie développant et commercialisant des vaccins contre des maladies infectieuses générant d’importants besoins médicaux, a annoncé aujourd’hui son intention de mettre fin à sa cotation à la bourse de Vienne afin de se concentrer sur les marchés de capitaux les plus attractifs pour les sociétés des sciences de la vie et d’accroître la liquidité de ses titres en centralisant les transactions sur Euronext Paris.

Les actions ordinaires de Valneva sont cotées à la bourse de Vienne et admises aux négociations sur le « Prime Market » (ISIN FR000405685851) du marché officiel viennois (*Amtlicher Handel*) depuis le 28 mai 2013. Elles sont également cotées sur Euronext Paris (compartiment B) où elles continueront d’être négociées. Les actions de préférence de Valneva (ISIN FR0011472943) sont cotées sur le troisième segment de marché de la bourse de Vienne (MTF) et sur Euronext Paris.

Valneva dispose d’un important centre opérationnel à Vienne, dont un centre de recherche et développement conséquent ainsi que différentes autres fonctions, qui continuera à se développer et à jouer un rôle essentiel dans les opérations mondiales du Groupe afin d’accompagner sa croissance.

Le retrait des actions Valneva de la cote de la bourse de Vienne a été approuvé par le conseil de surveillance et le directoire du Groupe et sera soumis au vote des actionnaires lors de l’Assemblée Générale annuelle du Groupe qui se tiendra le 27 juin 2019. Il sera demandé aux actionnaires de se prononcer sur la révocation de l’admission des actions ordinaires de Valneva sur le marché officiel de la bourse de Vienne, conformément à l’article 38 (6) de la loi boursière autrichienne de 2018.

Sous réserve de l’approbation de l’Assemblée Générale, la demande de radiation des actions ordinaires de Valneva sera déposée auprès de la bourse de Vienne après l’Assemblée Générale. La bourse de Vienne disposera alors de dix semaines pour se prononcer sur la demande et sur le calendrier de retrait de la cote. Une période d’au moins trois mois entre la publication de la décision de la bourse de Vienne et la date d’entrée en vigueur de la radiation de la cote est requise, plaçant ainsi potentiellement la date d’effet de la radiation au quatrième trimestre 2019. Outre la suppression de la cotation des actions ordinaires, le directoire de Valneva a également décidé de mettre un terme à la négociation des actions de préférence sur le segment « Third Market » (MTF) de la bourse de Vienne. La négociation des actions de préférence de Valneva à la bourse de Vienne prendra fin en même temps que celle des actions ordinaires.



David Lawrence, Directeur financier de Valneva a indiqué, « Nous tenons à remercier tous nos actionnaires autrichiens de longue date pour leur soutien continu, et nous les encourageons à rejoindre Euronext Paris, qui est une excellente plateforme pour les valeurs biotechnologiques en Europe. Vienne restera un centre opérationnel essentiel pour Valneva mais nous devons nous concentrer sur les meilleurs marchés de capitaux pour les sciences de la vie afin de soutenir notre ambitieux plan de croissance. Nous sommes fermement convaincus que cette décision profitera aux actionnaires de Valneva sur le long terme. »

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet www.valneva.com/en/vsedelisting ou contactez le département de Relations investisseurs de Valneva à Vienne au +43-1-20620-1116 ou par courrier électronique : investors@valneva.com.

ISIN

FR0004056851 (actions ordinaires), FR0011472943 (actions de préférences)

Bourses

Marché Officiel (Prime Market), Bourse de Vienne (Vienna Stock Exchange);
Compartiment B Euronext Paris, France

A propos de Valneva SE

Valneva est une société de biotechnologie développant et commercialisant des vaccins contre des maladies infectieuses engendrant d'importants besoins médicaux. Le portefeuille de produits de Valneva inclut deux vaccins du voyageur, IXIARO®/JESPECT® contre l'encéphalite japonaise et DUKORAL® dans la prévention du choléra et, dans certains pays, de la diarrhée causée par l'ETEC. Le groupe est également propriétaire d'un solide portefeuille de vaccins en développement dont le seul candidat vaccin en phase clinique contre la maladie de Lyme. Valneva compte plus de 450 employés et exerce ses activités depuis l'Autriche, la Suède, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et les Etats-Unis. Pour plus d'information, consulter le site internet de la société www.valneva.com.

Valneva Investor and Media Contacts

Laetitia Bachelot-Fontaine
Global Head of Investor Relations &
Corporate Communications
M +33 (0)6 4516 7099
investors@valneva.com

Teresa Pinzolit
Corporate Communications Specialist
T +43 (0)1 20620 1116
communications@valneva.com

Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins

additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme «pourrait», «devrait», «s'attend à», « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

